

PROCES VERBAL DU 20/11/2022 A TALENCE (ENSAM)

RESOLUTIONS

Quorum : 195 voix représentés /405 – le quorum nécessaire (25%) est largement atteint : 48% des électeurs sont présents ou représentés

Nous remercions l'ENSAM pour le prêt des locaux.

Résolutions 2022/1 :

VOTE : Approbation PV AG 21/11/2021

Pour : 195 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Vote adopté à l'unanimité des exprimés

1- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Résilience

Mon rapport de l'année précédente souhaitait être profondément optimiste malgré la phase inédite et risquée que notre monde associatif a dû traverser. Jamais depuis la fin de la dernière guerre, nos associations n'avaient eu à faire face à une telle situation avec une baisse aussi notable du nombre de pratiquants mais aussi un profond changement d'état d'esprit de notre société.

Après cette crise aux conséquences financières complexe que notre comité régional a traversé sans trop de heurts notamment grâce à la sollicitation d'aides proposées par l'Etat, nos associations doivent faire face à présent au défi humain. En effet l'impact majeur de cette crise et sûrement le moins attendu est un profond remaniement des valeurs prioritaires de bon nombre d'entre nous. Entre la culture de l'immédiateté, le challenge des voies traditionnelles hiérarchiques voire une certaine défiance des gouvernances ou tout simplement le simple fait de vouloir se recentrer sur soi ; ces éléments sont autant de causes qui impactent la filière associative. Nos associations ont perdu ainsi des bénévoles fortement impliqués et doivent ainsi renouveler ces ressources humaines perdues en chemin.

Sur un plan financier, Le CSNA a souhaité contribuer à cette reprise en prenant à sa charge une grande partie des cotisations de clubs & structures commerciales agréées mais aussi les frais de formations de nos cadres en affectant plus de 20.000€ sur ces postes de dépenses.

Pour cette année à venir, je peux vous annoncer qu'un effort particulier sera fait sur le Handisub -et plus largement sur le sport santé dont le Handisub fait partie- ainsi que pour nos jeunes plongeurs qui souhaitent se diriger vers un brevet de cadre au sein de nos disciplines subaquatiques. Ces axes doivent occuper l'esprit de nos clubs et comités départementaux pour faire face au notamment vieillissement de nos pratiquants.

Revenons à présent sur cet impératif de résilience qui doit aussi nous accompagner sur la saison à venir.

Les 2 définitions du Larousse de la résilience font parfaitement écho aux évolutions que nous vivons :

Aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques ou alors capacité d'un groupe d'individus à se rétablir après une perturbation extérieure.

Certes cette crise a laissé des traces et n'a certainement pas fini de nous impacter : les piscines de plus en plus difficilement accessibles, les carburants de plus en plus chers, touchant tous nos modes de déplacement qu'ils soient nautiques ou simplement routier pour regagner nos sites de pratique.

Une fois les gros impacts financiers dépassés, c'est donc bien notre capacité à se relancer et à conjuguer avec les aléas du quotidien associatif qui doit subsister et animer notre nouveau quotidien. Seul on va plus vite mais à plusieurs on va plus loin !

Une reprise d'activité significative qui nous permet à quelques centaines des licences près d'être revenu à nos années les plus hautes d'avant Covid et qui nous laisse envisager sereinement l'avenir. De nouveaux pratiquants sont là avec de l'envie et de la passion, à nous de les impliquer dans notre vie associative rapidement afin d'en faire les moniteurs et dirigeants de demain.

Nos sportifs ne sont pas en reste non plus, les couleurs du Comité Subaquatique Nouvelle-Aquitaine ont été portées haut & fort par nos commissions sportives. Citons parmi tant d'autres la performance de Caroline et Mathieu sacrés champions du monde masters en nage avec palmes à Cali en Colombie.

L'évènementiel n'a pas été en reste avec l'organisation de championnat de France eau libre à Sanguinet et le championnat de France de Nage en eau vive pour la partie Slalom organisé à Pau.

D'autres belles initiatives régionales également sont à mettre à l'honneur avec une compétition inter régionale à Pau où athlètes occitans, basques espagnols et néo-aquitains se sont côtoyés l'espace d'une journée. La mutualisation d'opération inter régional se poursuivra d'ailleurs avec l'apnée à Agen en partenariat avec la région Occitanie. 2023 sera probablement un grand cru avec l'organisation de manifestations nationales d'ampleur : les championnats de France PSP à Limoges, les championnats de France master NAP à Villenave d'Ornon et bien d'autres... Je vous invite aussi d'ores et déjà à réserver votre weekend du 28 & 29 Janvier où nous retrouverons dans ce même amphithéâtre notre colloque des encadrants et dirigeants. Toute notre communauté fédérale se retrouvera également à Bordeaux début décembre 2023 pour l'assemblée générale nationale de notre fédération. Un grand bravo au Codep 33 d'avoir relevé le défi 7 ans après l'AG nationale réalisée à Limoges. Nous en profiterons d'ailleurs pour

délocaliser notre prochaine AG régionale le 19 Novembre à Rochefort afin d'aller au contact de tous nos licenciés sans trop s'éloigner de notre épicecentre girondin.

Nos grandes opérations ont repris également avec une importante présence au salon de la plongée de Paris, au salon nautique d'Arcachon ou encore au village des sports de la Foire Internationale de Bordeaux où se sont succédées de nombreuses initiations à nos activités. Nous avons pu également grâce à notre partenariat avec Parc marin du Bassin d'Arcachon proposer des baptêmes virtuels en 3D dont ont pu profiter un grand nombre de visiteurs. Une balade dans l'herbier de zostères au beau milieu des seiches et des hippocampes plébiscitée par Mme Brigitte Henrickes, présidente du Comité National Olympique et Sportif Français qui a pu ainsi l'espace d'un instant se prendre à rêver plongée. Merci à José et Bernard qui ont déplacé des montagnes pour faire de ces opérations un véritable succès.

Notre Base fédérale a retrouvé sa dynamique d'avant Covid. Doté dorénavant de 3 navires elle permet ainsi de contenter tous les souhaits subaquatiques imaginables : formations fédérales, professionnelle (DEJEPS, CC & recyclage) mais aussi hyperbare et bien évidemment l'accueil de clubs ou CODEP pour des plongées d'exploration ou de formation. Jamais son statut fédéral de base nationale n'aura aussi bien porté son nom avec l'accueil de plongeurs venant des quatre coins de l'hexagone et même au-delà avec l'accueil de plongeurs ultra-marins.

Je tiens bien évidemment à souligner l'engagement de nos salariés que ce soit au siège à Talence ou à Hendaye. Grace à eux, le CSNA est reconnu pour son professionnalisme et son sérieux. Merci également à David notre conseiller technique sportif pour son expertise sur bon nombre de dossiers et pour sa coordination de la filière professionnelle.

Dans ce chapitre remerciements, félicitons tous les acteurs : encadrants, sportifs, juges, arbitres et tous les bénévoles qui s'impliquent au sein de nos commissions régionales permettant à leur discipline de rayonner sur tout notre territoire.

Si la saison passée a été une saison de transition et de relance, espérons que 2023 nous démontre notre forte capacité de résilience et une nouvelle dynamique dans la transmission des passions subaquatiques qui rythment nos vies d'Homopalmus. Selon Boris Cyrulnik, *la résilience est l'art de naviguer dans les torrents*. Nous ne pouvons donc qu'être optimistes sur notre capacité ressortir grandis de ces épreuves et poursuivre inlassablement le développement de nos activités que ce soit sur ou sous l'eau.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison subaquatique !

Résolutions 2022/2 :

VOTE : Approbation rapport moral

Pour : 195 voix Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des exprimés

M Frédéric DI MIGLIO Président de la FFESSM présent pour cette assemblée générale présente les orientations de la FFESSM.

Transition du mouvement sportif avec une mutation de la demande sociale et une pratique autonome.

Développement de la digitalisation

Diversification avec nouvelle licence « accompagnant », nouveaux produits comme le Pass découverte...

2- RAPPORT FINANCIER /2022

CF comptes en PJ

Expert comptable : Mme Florie ANGOT

Résolutions 2022/3 :

VOTE : Approbation des comptes 2021/2022

Pour : 195 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité des exprimés

3- BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Augmentation du poste carburant ainsi que celui EDF

La FFESSM baisse la réversion de 2€ par licence, soit une perte d'environ 20000€ pour le comité régional votée par le Comité directeur national pour aider les finances fragiles de la FFESSM.

Possible baisse de l'ANS également.

Résolutions 2022/4 :

VOTE : Approbation budget prévisionnel 2022/2023

Pour : 195 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Vote adopté à l'unanimité des exprimés

4- RAPPORT CTR

Actualité des diplômes

Evolution des diplômes d'Etat :

Vers une harmonisation des critères et une révision des certifications et équivalence
Un travail conjoint avec la FFESSM

DEJEPS mention « activités de plongée subaquatique »

Modification envisagées sur :

- les équivalences

- les épreuves certificatives

BPJEPS mention « plongée subaquatique », option A et B et Certificat Complémentaire:

- peu de changement

Recyclage des diplômes professionnels (BEES, BP, DE, DES)

- en cours

Réflexion sur un nouveau diplôme fédéral (BEPPA) :

Un groupe de travail à la FFESSM (5 IN) :

Créer un diplôme de E4 au sens du code du sport :

- enseignent 40-60m

Le Brevet d'Enseignement de la Plongée Profonde à l'Air : BEPPA

Objectifs :

- l'enseignement de la plongée à l'air entre 40 et 60m (prérogatives supplémentaires, E4)
- accès aux fonctions de DP Trimix
- recherche d'une équivalence avec le Certificat Complémentaire (UC1)
- envisager un modularité du MF2 (piste de réflexion)

Honorabilité des cadres et des dirigeants

Rappel : pour pouvoir valider des diplômes, le cadre doit avoir donné son autorisation au club (ou à l'OD) de pouvoir vérifier leur « honorabilité » auprès de la FFESSM et du MS. L'autorisation peut être donnée après la prise de licence (dans son compte sur le site fédéral)

- Aucun détails n'est transmis

Cahier des charges des équipements (J. Hladky, CTS IdF)

Edition d'un cahier des charges à transmettre aux collectivités lors de la construction ou modification d'une piscine avec fosse de plongée (clubs ou OD sollicités), présenté au CERFRES (Commission d'Examen des projets de Règlements Fédéraux Relatifs aux Equipements Sportifs) pour validation.

ANS

Deux points indispensables pour avoir toutes ses chances pour que la demande de subvention soit étudiée par la CTAS :

- Respecter la note de cadrage
- Connaître et devancer les délais

Le Compte Engagement Citoyen (CEC) :

Pour qui ?

- pour les bénévoles (et volontaires et maitres d'apprentissage)

Pourquoi ?

- pour alimenter le CPF de **240€** maximum par an (montant max acquis limité à **720€**)
- peut être utilisé pour financer des formations admissibles au CPF, mais aussi des **formations spécifiques notamment destinées aux bénévoles**

Comment ?

- réaliser 200h de bénévolat par an (dont minimum 100h dans la même association)
- ouvrir un CPA (Compte Personnel d'Activité)
- déclarer son activité bénévole avant le 30 juin, elle doit être validée par un responsable de l'association avant le 31 décembre

SE RENSEIGNER : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030>

5- RAPPORT DIRECTEUR DE LA BFH

Activités 2023

Stages CTR et formations tous niveaux : calendrier sur demande

Formateur PSC1: du 4 au 12 mars

Week-end jeunes: 10 et 11 juin

Txinghandibulle : 26 au 30 juin

Stage Bio : du 9 au 15 juillet

Hyperbarie :

Classe 1 mention B :

Du 15 au 22 avril

Du 1 au 8 juillet

Du 21 au 28 octobre

Classe 0 mention B :

Du 17 au 21 avril

Du 3 au 7 juillet

Du 23 au 27 octobre

Recyclage et passerelle :

Du 20 au 22 avril

Du 4 au 6 juillet

Du 26 au 28 octobre

Formation DEJEPS :

Inscriptions avant fin septembre 2023 pour formation 2023 -2024

Recyclage:

24 -25 -26 avril 2023

Mise à disposition du semi-rigide aux clubs & SCA : en fonction des disponibilités

Formation pour habilitation : 11 et 12 mars 2023

6- RAPPORT DES COMMISSIONS REGIONALES

Cf rapport individuel de chacune de ces commissions

Le Secrétaire Général



Le Président
Comité Subaquatique Nouvelle-Aquitaine
ALLEGRE Sébastien